

Tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er mars 2025

Tarifs en application des délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération (CDA) de La Rochelle :
- du 16 décembre 2024 relatives aux contrevaleurs des redevances sur les performances des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectifs applicables à compter du 1er janvier 2025
- du 6 février 2025 relatives aux tarifs de l'eau et de l'assainissement applicables à compter du 1er mars 2025.

EAU POTABLE - Distribution de l'eau	€ / m ³ H.T.	€ / m ³ TTC (T.V.A. à 5,5 %)
Eau (part proportionnelle) - CDA de La Rochelle	1,550 €	1,635 €
Redevance « Prélèvement sur la ressource en eau »		
Agence de l'Eau Loire-Bretagne ⁽¹⁾	0,070 €	0,074 €
Agence de l'Eau Adour-Garonne ⁽¹⁾	0,070 €	0,074 €
Redevance « consommation d'eau potable »		
Agence de l'Eau Loire-Bretagne ⁽¹⁾	0,330 €	0,348 €
Agence de l'Eau Adour-Garonne ⁽¹⁾	0,320 €	0,338 €
Redevance « performance des réseaux d'eau potable »		
Agence de l'Eau Loire-Bretagne ⁽¹⁾	0,020 €	0,021 €
Agence de l'Eau Adour-Garonne ⁽¹⁾	0,070 €	0,074 €
Total eau secteur AELB :	1,970 €	2,078 €
Total eau secteur AEAG :	2,010 €	2,121 €
 Abonnement annuel (part fixe compteur 15 mm) - CDA de La Rochelle	 5,61 €	 5,92 €

	HT	TTC
Coût total EAU secteur AELB pour 120 m³ soit pour 1 m ³	242,01 € 2,02 €	255,32 € 2,13 €
Coût total EAU secteur AEAG pour 120 m³ soit pour à 1 m ³	246,81 € 2,06 €	260,38 € 2,17 €

Frais divers ponctuels - CDA de La Rochelle	H.T.	T.T.C.
Frais d'accès au service (frais unique de souscription / résiliation)	56,38 €	59,48 €
Frais d'accès au service en dehors des heures d'ouverture du service	112,74 €	118,94 €
Frais ouverture dossier contentieux	57,50 €	60,66 €

ASSAINISSEMENT - Collecte et traitement des eaux usées

	€ / m ³ H.T.	€ / m ³ TTC (sans T.V.A.) ⁽²⁾
--	-------------------------	--

Assainissement collectif (part proportionnelle) - CDA de La Rochelle	1,698 €	1,698 €
---	---------	---------

Redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif »

<i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne ⁽¹⁾</i>	0,084 €	0,084 €
<i>Agence de l'Eau Adour-Garonne ⁽¹⁾</i>	0,105 €	0,105 €

Total assainissement secteur AELB :	1,782 €	1,782 €
--	----------------	----------------

Total assainissement secteur AEAG :	1,803 €	1,803 €
--	----------------	----------------

Abonnement annuel (part fixe) - CDA de La Rochelle

par logement individuel (compteur 15 mm)	51,00 €	51,00 €
--	---------	---------

par logement dans immeuble collectif	35,70 €	35,70 €
--------------------------------------	---------	---------

Coût total ASSAINISSEMENT secteur AELB	HT	TTC
Logement individuel - 120 m ³	264,84 €	264,84 €
soit pour 1 m ³	2,21 €	2,21 €
Logement collectif - 120 m ³	249,54 €	249,54 €
soit pour 1 m ³	2,08 €	2,08 €
Coût total ASSAINISSEMENT secteur AEAG	HT	TTC
Logement individuel - 120 m ³	267,36 €	267,36 €
soit pour 1 m ³	2,23 €	2,23 €
Logement collectif - 120 m ³	252,06 €	252,06 €
soit pour 1 m ³	2,10 €	2,10 €

EAU POTABLE + ASSAINISSEMENT

Coût global EAU ASSAINIE secteur AELB	HT	TTC
Logement individuel - 120 m ³	506,85 €	520,16 €
soit pour 1 m ³	4,22 €	4,33 €
Logement collectif - 120 m ³	491,55 €	504,86 €
soit pour 1 m ³	4,10 €	4,21 €
Coût global EAU ASSAINIE secteur AEAG	HT	TTC
Logement individuel - 120 m ³	514,17 €	527,74 €
soit pour 1 m ³	4,28 €	4,40 €
Logement collectif - 120 m ³	498,87 €	512,44 €
soit pour 1 m ³	4,16 €	4,27 €

(1) Les redevances « prélèvement sur la ressource en eau », « consommation d'eau potable », « performance des réseaux d'eau potable » et « performance des systèmes d'assainissement collectif » sont perçues pour le compte des Agences de l'eau. Les communes de la CDA de La Rochelle sont rattachées à deux Agences différentes :

- **secteur Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)** : Angoulins, Aytré, Bourgneuf, Châtelailon-Plage, Clavette, Croix-Chapeau, Dompierre-sur-Mer, Esnandes, L'Houmeau, La Jarne, La Jarrie, La Rochelle, Lagord, Marsilly, Montroy, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Rogatien, Saint-Vivien, Saint-Xandre, Sainte-Soulle, Salles-sur-Mer, Vérines.
- **secteur Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG)** : Thairé, Yves.

(2) La Communauté d'Agglomération de La Rochelle n'est pas assujettie à la T.V.A. pour l'Assainissement.